



CATÉGORIES

&

RÈGLEMENTS



74^{ème} CHALLENGE DES MONITEURS DIFFERENTES CATEGORIES 2026

SKI ALPIN et FOND

DAMES VIII	65 ans et plus	nées en 1961 et avant
DAMES VII	60 ans et plus	nées en 1962 à 1966
DAMES VI	55 ans et plus	nées en 1967 à 1971
DAMES V	50 ans et plus	nées en 1972 à 1976
DAMES IV	45 ans à 49 ans	nées de 1977 à 1981
DAMES III	40 ans à 44 ans	nées de 1982 à 1986
DAMES II	35 ans à 39 ans	nées de 1987 à 1991
DAMES I	30 ans à 34 ans	nées de 1992 à 1996
SENIORS DAMES	jusqu'à 29 ans	nées en 1997 et après
VETERANS HOMMES VIII	70 ans et plus	nés de 1956 et avant
VETERANS HOMMES VII	65 ans à 69 ans	nés de 1957 à 1961
VETERANS HOMMES VI	60 ans à 64 ans	nés de 1962 à 1966
VETERANS HOMMES V	55 ans à 59 ans	nés en 1967 à 1971
VETERANS HOMMES IV	50 ans à 54 ans	nés de 1972 à 1976
VETERANS HOMMES III	45 ans à 49 ans	nés de 1977 à 1981
VETERANS HOMMES II	40 ans à 44 ans	nés de 1982 à 1986
VETERANS HOMMES I	35 ans à 39 ans	nés de 1987 à 1991
SENIORS HOMMES	jusqu'à 34 ans	nés en 1992 et après

MONITRICES ENFANTS

1 seule catégorie

SNOWBOARD

DAMES I	30 ans et plus	nées en 1996 et avant
SENIORS DAMES	jusqu'à 29 ans	nées en 1997 et après
VETERANS IV	50 ans et plus	nés en 1976 et avant
VETERANS III	45 ans à 49 ans	nés entre 1977 et 1981
VETERANS II	40 ans à 44 ans	nés entre 1982 et 1986
VETERANS I	35 ans à 39 ans	nés entre 1987 et 1991
SENIORS HOMMES	jusqu'à 34 ans	nés en 1992 et après

**REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE
DES MONITEURS E.S.F.
CHALLENGE NATIONAL**

I - PREAMBULE

Dans le but de maintenir à leur plus haut niveau les qualités techniques et la valeur sportive des monitrices et des moniteurs, le Syndicat National des Moniteurs du Ski Français organise à la fin de chaque saison d'hiver une grande manifestation sportive comportant des épreuves alpines et nordiques. Se déroulant au cours d'une même semaine, cet ensemble de rencontres prend l'appellation de : CHAMPIONNAT DE FRANCE DES MONITEURS E.S.F. / CHALLENGE NATIONAL.

II - REGLEMENT COMMUN APPLICABLE A TOUTES LES EPREUVES

Article 1 :

Les inscriptions seront effectuées par les directeurs ou responsables via le back-office du site www.esf.net dans les délais prévus.

- Au moment des inscriptions, les moniteurs doivent remplir les conditions suivantes :
- avoir régulièrement enseigné dans le cadre d'une Ecole du Ski Français ou d'un Centre d'Enseignement pendant la saison en cours ;
- être en possession de la carte d'adhérent au S.N.M.S.F. souscrite au plus tard au 1^{er} février de l'année d'organisation du challenge et avoir procédé au règlement des cotisations afférentes ;

Article 2 :

Ne pourront participer au Challenge National des Moniteurs de la saison en cours :

- les athlètes membres des Equipes de France (liste parue en juin de chaque année et transmise par la FFS) ;
- les athlètes non membres des Equipes de France mais bénéficiant de l'intégralité des stages de préparation avec les Equipes de France (liste parue en juin de chaque année et transmise par la FFS) ;
- les athlètes non membres des Equipes de France ayant participé à une épreuve de Coupe du Monde ou pour la discipline du ski alpin à une épreuve de Coupe d'Europe de la saison en cours ; concernant ce dernier critère, sur demande expresse de l'ESF concernée, des cas particuliers pourront éventuellement être étudiés par la commission Technique du SNMSF en relation avec la FFS ;
- toutefois, pour relever le prestige des rencontres appelées à se dérouler dans le cadre de la semaine du « CHAMPIONNAT DE FRANCE DES MONITEURS E.S.F. / CHALLENGE NATIONAL », les membres des Equipes Nationales participeront à titre d'ouvriers aux épreuves de ¼ de finales, ½ finales et finales, big air ou slopestyle, ski de fond, télémark, skicross et snowboardcross, ski de randonnée.

Article 3 :

Sur le plan technique, toutes les épreuves seront organisées en application des règlements E.S.F.

Article 4 :

Pour l'ensemble des épreuves alpines, slalom spécial et slalom géant, les inscriptions et résultats se feront en tenant compte des catégories suivantes :

- SENIORS DAMES : jusqu'à 29 ans inclus
- DAMES 1 : de 30 à 34 ans (avoir 30 ans dans l'année en cours)
- DAMES 2 : de 35 à 39 ans (avoir 35 ans dans l'année en cours)
- DAMES 3 : de 40 à 44 ans (avoir 40 ans dans l'année en cours)
- DAMES 4 : de 45 à 49 ans (avoir 45 ans dans l'année en cours)
- DAMES 5 : 50 ans et plus (avoir 50 ans dans l'année en cours)
- DAMES 6 : 55 ans et plus (avoir 55 ans dans l'année en cours)
- DAMES 7 : 60 ans et plus (avoir 60 ans dans l'année en cours)
- DAMES 8 : 65 ans et plus (avoir 65 ans dans l'année en cours)
- SENIORS HOMMES : jusqu'à 34 ans inclus
- VETERANS HOMMES 1 : de 35 à 39 ans (avoir 35 ans dans l'année en cours)
- VETERANS HOMMES 2 : de 40 à 44 ans (avoir 40 ans dans l'année en cours)
- VETERANS HOMMES 3 : de 45 à 49 ans (avoir 45 ans dans l'année en cours)
- VETERANS HOMMES 4 : de 50 à 54 ans (avoir 50 ans dans l'année en cours)
- VETERANS HOMMES 5 : de 55 ans à 59 ans (avoir 55 ans dans l'année en cours)
- VETERANS HOMMES 6 : de 60 ans à 64 ans (avoir 60 ans dans l'année en cours)
- VETERANS HOMMES 7 : de 65 ans à 69 ans (avoir 65 ans dans l'année en cours)
- VETERANS HOMMES 8 : 70 ans et plus (avoir 70 ans dans l'année en cours)

III - FINALES DAMES ET VETERANS

Nature des épreuves pour les différentes finales

- Slalom pour les SENIORS DAMES
- Slalom pour les DAMES 8
- Slalom pour les DAMES 7
- Slalom pour les DAMES 6
- Slalom pour les DAMES 5
- Slalom pour les DAMES 4
- Slalom pour les DAMES 3
- Slalom pour les DAMES 2
- Slalom pour les DAMES 1
- Slalom pour les VETERANS 8
- Slalom pour les VETERANS 7
- Slalom pour les VETERANS 6
- Slalom pour les VETERANS 5
- Slalom pour les VETERANS 4
- Slalom pour les VETERANS 3
- Slalom pour les VETERANS 2
- Slalom pour les VETERANS 1

L'ordre de départ sera inversé par catégorie à la deuxième manche.

A noter :

A l'issue de la finale SENIORS DAMES, un classement national par E.S.F. sera établi en tenant compte des deux meilleurs temps de chaque école.

IV - MEMORIAL GASTON CATHIARD

Peuvent participer à cette épreuve, les **DAMES de 55 ans et plus** et **VETERANS HOMMES de 60 ans et plus**.

Nature de l'épreuve : slalom géant.

Il peut, selon les conditions, comporter une ou deux manches.

V - COUPE NATIONALE DES MONITRICES DE SKI POUR ENFANTS

L'épreuve , selon les conditions, peut comporter une ou deux manches.

Dans le cas d'une épreuve comportant deux manches les départs pour la deuxième manche seront inversés.

VI – QUARTS DE FINALES

Les six ¼ de finales (A,B,C,D,E,F) auront lieu suivant le programme du CHAMPIONNAT DE FRANCE DES MONITEURS E.S.F. / CHALLENGE NATIONAL.

La durée des parcours devra donner un temps de base de 40 à 50 secondes.

Sont qualifiés pour les ½ finales à l'issue des six ¼ de finales :

- les 10 premiers de chaque première manche ;
- les 10 premiers de chaque deuxième manche ;
- les 15 premiers au total des deux manches de chaque ¼ de finale. S'il y a des ex-aequo à la 15^{ème} place, ils se trouvent également qualifiés ;

Sont qualifiés d'office pour les ½ finales (et ne peuvent pas participer aux ¼ de finales) :

- les 30 premiers de la finale du challenge N-1
- les 3 premiers des finales VH1, VH2, VH3 du challenge N-1
- les 3 premières de la finale Dames du challenge N-1

soit au total 252 participants : (10+10+15) x 6 + 42 sont qualifiés pour les ½ finales.

VII – DEMI-FINALES

Les demi-finales se courent en 2 slaloms A et B.

Sont qualifiés pour la finale :

- les 15 premiers de la 1^{ère} manche, les 15 premiers de la 2^{ème} manche et les 30 premiers au total des deux manches des 2 demi-finales. S'il y a des ex-aequo à la 30^{ème} place, ils se trouvent également qualifiés ;

soit 120 participants : 60 qualifiés par demi-finale sont qualifiés pour la grande finale

L'ordre de départ des premières manches sera attribué par tirage au sort. Cet ordre de départ sera inversé pour le départ de la 2^{ème} manche.

VIII - FINALE

La finale se courra en un slalom de deux manches. La durée du parcours devra donner un temps de base de 40 à 50 secondes. L'ordre de départ de la première manche sera obtenu par tirage au sort. L'ordre de départ de la deuxième manche se fera par ordre inversé.

Chaque coureur devra impérativement participer aux deux manches.

Il sera établi un classement manche par manche.

Le classement pour la finale se fera par addition du temps des deux manches.

IX - ATTRIBUTION DU CHALLENGE NATIONAL PAR EQUIPE E.S.F.

Ce challenge est mis chaque année en compétition lors du slalom final des moniteurs.

Seul est pris en considération pour le classement, le temps total des deux manches des **DEUX** meilleurs coureurs classés par école.

Une seule équipe par ESF figurera au classement.

X - ATTRIBUTION DU CHALLENGE DE LA PERFORMANCE

Il prend en compte le classement du meilleur coureur de chaque E.S.F. obtenu dans la grande finale,

dans les finales VH1, VH2, VH3, VH4, VH5, VH6, VH7, VH8

dans la finale Seniors Dames,

dans les finales D1, D2, D3, D4, D5, D6, D7, D8

dans les finales Fond Hommes : scratch (Seniors-VH1-VH2), scratch (VH3-VH4-VH5)

dans les finales Fond scratch Dames

dans la Coupe Nationale des Monitrices Enfants

dans la finale Snowboardcross (toutes catégories) et finale Snowboardcross Dames, D1 et Vétérans hommes, VH1, VH2, VH3, VH4

dans la finale Skiercross hommes et finale Skiercross dames,

dans l'épreuve de Slopestyle ou Big Air Ski, hommes et dames

dans l'épreuve de Slopestyle ou Big Air Snowboard, hommes et dames

dans la finale stagiaires hommes et dames

dans l'épreuve de télémark hommes et dames

dans l'épreuve du ski de randonnée hommes et dames

Sont pris en compte les 8 meilleurs résultats parmi les épreuves citées.

Une seule équipe par ESF figurera au classement.

XI – PRESENCE – ABSENCE & AMENDES

Dans le respect des organisateurs, il convient que le compétiteur prenne le départ des compétitions auxquelles il s'est inscrit. Sans justification préalable et **argumentée** (cas de force majeure) de l'absence de l'un de ces moniteurs - compétiteurs, une amende d'un montant de 50 € par absence et par course sera facturée à l'esf concernée. Les notifications d'absence devront s'effectuer au préalable de la compétition auprès du service technique du SNMSF à l'adresse suivante : technique@snmsf.com

Seuls les participants de l'épreuve du mémorial Gaston Cathiard ne sont pas amendables.

ANNEXE AU REGLEMENT DU CHALLENGE DES MONITEURS ESF

Saison 2025-2026

Règlement particulier

QUALIFICATIONS ET FINALES CHALLENGE DES STAGIAIRES

I) CONDITIONS DE PARTICIPATION

Cette épreuve est ouverte aux stagiaires (dames et hommes), à jour de la carte syndicale et en possession d'un livret de formation valide, au niveau du stage de sensibilisation, c'est à dire tous ceux qui n'ont pas validé le 1^{er} cycle de formation du diplôme d'Etat de ski – moniteur national de ski alpin.

II) NATURE DE L'EPREUVE : slalom géant en 2 manches.

Les différentes épreuves se déroulent de la manière suivante :

- 1^{ère} phase : au cours de la saison hivernale, des épreuves de qualification sont organisées sur chaque territoire/massif/secteur de montagne.
- 2^{ème} phase : challenge des moniteurs → ½ finales
- 3^{ème} phase : challenge des moniteurs → finale

III) EPREUVES DE QUALIFICATION REGIONALES

2 manches en slalom géant (chaque manche permettra d'obtenir la qualification). Des ouvreurs (de l'épreuve technique du CTT de préférence) désignés par la direction technique du SNMSF réaliseront les temps de base.

A noter :

Temps de base = temps réalisé par l'ouvreur multiplié par son coefficient ETCTT

Les stagiaires pourront éventuellement participer à plusieurs épreuves régionales qualificatives, en fonction du nombre d'inscrits sur chaque épreuve, mais la priorité sera donnée aux stagiaires du secteur concerné. La meilleure des performances réalisées sera retenue pour prétendre être sélectionné au challenge des moniteurs.

Les stagiaires hommes et dames s'étant qualifiés pour participer aux ½ finales du challenge ne seront pas inscrits systématiquement. Comme pour les autres courses, les stagiaires souhaitant participer au Challenge devront être inscrits via le back office.

Dans le cadre de l'épreuve régionale, il convient d'afficher les temps suivants pour information auprès des stagiaires afin qu'ils puissent situer leur niveau en vue d'obtenir l'ETCTT :

- temps d'obtention de l'épreuve technique des CTT dames : temps inférieur ou égal à (temps de base + 25 %)
- temps obtention de l'épreuve technique des CTT hommes : temps inférieur ou égal à (temps de base + 19 %)

IV) INSCRIPTIONS AUX EPREUVES REGIONALES

Les inscriptions seront réalisées impérativement par les esf via le back-office du clubesf

V) RESULTATS DES EPREUVES REGIONALES

Les résultats devront être publiés **impérativement après la course directement sur le site clubesf.**

VI) ORDRE DE DEPART

Tirage au sort à la mêlée. Ordre inversé pour la 2^{ème} manche. Les dames partiront devant.

VII) CLASSEMENT

A l'issue de la finale, il sera établi :

- Un classement individuel dames
- Un classement individuel hommes

ANNEXE AU REGLEMENT DU CHALLENGE DES MONITEURS ESF

Saison 2025-2026

Règlement particulier

CIRCUIT BP AURA - QUALIFICATIONS STAGIAIRES CHALLENGE + FINALES STAGIAIRES CHALLENGE

I) CONDITIONS DE PARTICIPATION

Cette épreuve est ouverte aux stagiaires (dames et hommes), à jour de la carte syndicale et en possession d'un livret de formation valide, au niveau du stage de sensibilisation, c'est à dire tous ceux qui n'ont pas validé le 1^{er} cycle de formation du diplôme d'Etat de ski – moniteur national de ski alpin.

II) NATURE DE L'ÉPREUVE : slalom géant en 2 manches.

Les différentes épreuves se déroulent de la manière suivante :

- 1^{ère} phase : au cours de la saison hivernale, des épreuves du circuit BP AURA stagiaire sont organisées sur chaque territoire/massif/secteur de montagne et servent de qualification pour le challenge des moniteurs.
- 2^{ème} phase : challenge des moniteurs → ½ finales (lundi et mardi)
- 3^{ème} phase : challenge des moniteurs → finale (jeudi)

III) ÉPREUVES DU CIRCUIT BP AURA – QUALIFICATIONS STAGIAIRES

2 manches en slalom géant (chaque manche permettra d'obtenir la qualification). Des ouvreurs (de l'épreuve technique du CTT de préférence) désignés par la direction technique du SNMSF réaliseront les temps de base.

A noter :

Temps de base = temps réalisé par l'ouvreur multiplié par son coefficient ETCTT

Les stagiaires peuvent participer à plusieurs épreuves régionales du circuit BP AURA qualificatives pour le challenge des moniteurs. La meilleure des performances réalisée sera retenue pour prétendre être sélectionné au challenge des moniteurs.

La liste des stagiaires hommes et dames pouvant participer aux ½ finales du challenge sera alors communiquée aux directeurs des esf au plus tard le 31 mars 2026.

Dans le cadre de l'épreuve régionale, il convient d'afficher les temps suivants pour information auprès des stagiaires afin qu'ils puissent situer leur niveau en vue d'obtenir l'ETCTT :

- temps d'obtention de l'épreuve technique des CTT dames : temps inférieur ou égal à (temps de base + 25 %)
- temps obtention de l'épreuve technique des CTT hommes : temps inférieur ou égal à (temps de base + 19 %)

IV) INSCRIPTIONS AUX EPREUVES REGIONALES

Les inscriptions seront réalisées impérativement par les esf via le back-office du clubesf

V) RESULTATS DES EPREUVES REGIONALES – CIRCUIT BP AURA

Les résultats devront être publiés **impérativement après la course directement sur le site clubesf.**

VI) ORDRE DE DEPART

Tirage au sort à la mêlée. Ordre inversé pour la 2^{ème} manche. Les dames partiront devant.

VII) CLASSEMENT CIRCUIT BP AURA – STAGIAIRES :

Le classement final « stagiaire dames » et « stagiaires hommes » prendra en compte les 3 meilleures performances de la saison en cours et la remise des prix s'effectuera à l'issue de la finale stagiaires (jeudi).

1) Calcul des points par compétition

- le premier marque le plus de points
- le dernier ne marque pas de point

Application de la formule suivante qui attribue des points en fonction du classement réalisé par genre (hommes / femmes) :

$$\text{Nombre de points obtenus} = 100 - \frac{(\text{classement dans sa catégorie} \times 100)}{\text{Nbre de classés ou de participants dans sa catégorie}}$$

Exemple : dans une catégorie à 30 participants

$$\text{Le 1}^{\text{er}} \text{ obtient : } 100 - \frac{(1 \times 100)}{30} = 96,66 \text{ points}$$

$$\text{Le 3}^{\text{ème}} \text{ obtient : } 100 - \frac{(3 \times 100)}{30} = 90 \text{ points}$$

$$\text{Le dernier obtient } 100 - 100 = 0 \text{ point}$$

$$\text{Le premier d'une catégorie de 50 participants obtient } \frac{100 - (1 \times 100)}{50} = 98 \text{ points ; sa performance est meilleure}$$

* *Public : hors des circuits de compétitions fédérales.*

VII) CLASSEMENT FINALE STAGIAIRES – CHALLENGE DES MONITEURS

A l'issue de la finale, il sera établi :

- Un classement individuel dames
- Un classement individuel hommes

Syndicat National des Moniteurs du Ski Français
6 allée des Mitailles
38246 MEYLAN CEDEX
☎ 04 76 90 67 36

Direction Technique
Saison **2025/2026**

**ANNEXE REGLEMENT DU CHAMPIONNAT
DE FRANCE
DES MONITEURS E.S.F.
CHALLENGE NATIONAL
-
EPREUVE DE SKI DE RANDONNEE**

I - PREAMBULE

Dans le but de maintenir à leur plus haut niveau les qualités techniques et la valeur sportive des monitrices et des moniteurs, le Syndicat National des Moniteurs du Ski Français organise à la fin de chaque saison d'hiver une grande manifestation sportive comportant des épreuves alpines, nordiques, de freestyle et de ski de randonnée. Se déroulant au cours d'une même semaine, cet ensemble de rencontres prend l'appellation de : CHAMPIONNAT DE FRANCE DES MONITEURS E.S.F. / CHALLENGE NATIONAL.

II - REGLEMENT APPLICABLE A L'EPREUVE DE SKI DE RANDONNEE

Article 1 : Inscriptions

Les inscriptions seront effectuées par les directeurs des écoles de ski français ou leurs représentants via le back-office du site www.esf.net dans les délais prévus.

Au moment des inscriptions, les moniteurs doivent remplir les conditions suivantes :

- Avoir régulièrement enseigné dans le cadre d'une école du ski français ou d'un centre d'enseignement pendant la saison en cours ;
- Être en possession d'une carte d'adhérent au S.N.M.S.F. et avoir procédé au règlement des cotisations afférentes.

Article 2 : Participation

Les moniteurs diplômés, ainsi que les aspirants-moniteurs peuvent participer à l'épreuve de ski de randonnée.

En revanche, ne peuvent participer au Challenge National des Moniteurs de la saison en cours :

- les athlètes membres des Equipes de France de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) ;
- les athlètes non-membres des Equipes de France - FFME mais bénéficiant de l'intégralité des stages de préparation avec les Equipes de France - FFME ;
- les athlètes non-membres des Equipes de France – FFME ayant participé à une épreuve de Coupe du Monde de la saison en cours ; concernant ce dernier critère, sur demande expresse de l'ESF concernée, des cas particuliers pourront éventuellement être étudiés par la commission Technique du SNMSF.

Article 3 : Application

Sur le plan technique, l'épreuve de ski de randonnée sera organisée en application du présent règlement.

Article 4 : Nature de l'épreuve

- Parcours de ski de randonnée chronométré se déroulant sur le domaine skiable ou en bordure. À accomplir suivant l'itinéraire balisé par l'organisation, dans le respect des indications données par les commissaires de course.
- Il compte environ 600 mètres de dénivelé positif et 600 mètres de dénivelé négatif, avec 2 montées et deux descentes minimum. Il comporte un passage à pied pendant lequel les skis doivent être fixés sur le sac.

- Celui-ci est susceptible d'être modifié, fonction de l'évolution des conditions nivométrologiques.

Article 5 : Départ

- Les dossards doivent être récupérés dans l'aire de départ.
- Le départ est fixé à 11h30 et s'effectue en ligne.
- Un contrôle DVA permet l'accès à la raquette de départ à partir de 11h15. Il est obligatoire. Un briefing d'avant course sera effectué quelques minutes avant le départ.

Article 6 : Itinéraire

- Les montées sont indiquées par des fanions de couleur **VERTE**.
- Les descentes sont indiquées par des fanions de couleur **ROUGE**, sur piste balisées, des portes de slalom géant (pivot + extérieur) orientent les coureurs et indiquent le passage, le franchissement de ces portes est obligatoire, sous peine de disqualification.
- Les parties effectuées à pied sont indiquées par des fanions de couleur **JAUNE**.
- Les différentes manipulations doivent être effectuées dans les zones matérialisées, bâtons au sol.
- Aucun ravitaillement extérieur n'est autorisé entre le départ et l'arrivée.
- Pour des raisons environnementales évidentes, l'abandon de déchet est interdit et sera pénalisé, y compris après la ligne d'arrivée.
- En cas de bris de matériel, les changements de skis ou de bâtons sont autorisés.

Article 7 : Arrivée

- L'arrivée se situera à proximité du bar en neige et passera par l'un des stades du Challenge.
- Les coureurs seront invités à quitter rapidement l'aire d'arrivée et à rendre leur dossard immédiatement aux organisateurs.

Article 8 : Matériel obligatoire

- Skis avec carres métalliques et fixations permettant le blocage complet du talon ;
- Chaussures de ski de randonnée ;
- Bâtons ;
- Détecteur de victime en d'avalanches en mode émission tout au long de l'épreuve ;
- Pelle avec manche ;
- Sonde ;
- Casque aux normes porté durant l'ensemble de l'épreuve ;
- Sac permettant la fixation des skis et le transport du matériel (pelle, sonde, veste) ;
- Veste coupe-vent (dans le sac) ;
- Gants portés durant l'ensemble de l'épreuve ;
- Bonnet ou bandeau ;
- Lunettes ou masque ;
- Pour les coureurs déguisés, le corps doit être intégralement couvert par un/des vêtements.

Équipement complémentaire facultatif (selon météo) :

- Veste chaude (plus de 300 g)
- Surpantalon

Article 9 : Résultats et Classement

Les résultats, sur la base des données chronométriques, donc de l'ordre des arrivées, prendront compte les catégories suivantes :

- SCRATCH DAMES : 3 premières
- SCRATCH HOMMES : 3 premiers
- VETERANS DAMES : 3 premières
- VETERANS HOMMES : 3 premiers

REGLEMENT TELEMARK 2025/2026 CHALLENGE NATIONAL

Il faut que cette épreuve soit adaptée à tous les niveaux de pratique et conserve son esprit corporatif ainsi que son ambiance afin de ne pas dénaturer l'image du télémark (image de convivialité, de sport, d'aisance et de plaisir de skier).

Cette épreuve est ouverte aux aspirants et moniteurs diplômés alpins.

LA COMPETITION EST DE STYLE " CLASSIQUE "

- 1 seule manche (temps de course moyen 2' à 3' environ).
- Pas de parcours libre.
- Slalom : flèche facile (40 portes environ entrecoupées par le parcours de fond).
- Saut : tremplin placé judicieusement par rapport à une aire de réception suffisamment en pente ; hauteur : 50 cm à un mètre en fonction du tracé et de la vitesse d'arrivée des concurrents. Large dégagement à la réception avant le positionnement de la première porte placée dans l'axe de progression du skieur (favorise le spectacle que peuvent offrir les bons sauteurs).
- "Loom" : virage relevé de 5 m de rayon environ élaboré à la machine et à la pelle permettant au skieur de faire un tour complet avant d'enchaîner sur la suite de son parcours.
- Fond : longueur de 300 à 500 mètres environ (profil facile).

Il est souhaitable que le saut soit placé dans le dernier tiers du parcours pour favoriser les commentaires du speaker et assurer l'ambiance dans l'aire d'arrivée (possibilité de réaliser un autre saut sur le 1^{er} tiers)

Le loom doit être réalisé proche de l'arrivée (aspect spectaculaire)

REGLEMENT CONCERNANT LE MATERIEL

- Matériel de type télémark avec lanières de sécurité ou stop skis obligatoires.
- Toutes largeurs de skis admises.

REGLEMENT CONCERNANT LA COMPETITION

☞ Le non respect de ce règlement entraîne des pénalités (cf. ci-dessous)

- Passage de portes en position télémark (écart entre les pieds d'environ une chaussure), sinon 1 seconde de pénalité.
- Passage d'une position télémark à une autre, sans arrêt marqué des pieds au même niveau, sinon 1 seconde de pénalité.
- Réception du saut en position télémark, sinon : 1 seconde de pénalité.
- 2 zones d'atterrissage (2 lignes au coloneige de couleurs après le tremplin)
Pour les femmes, réception avant la 1^{ère} ligne : 3 secondes de pénalité ; après la 1^{ère} ligne : aucune pénalité).
Pour les hommes, réception avant la 2^{ème} ligne : 3 secondes de pénalité ; après la 2^{ème} ligne : aucune pénalité.
- Entrée dans le "loom" sur les talons après le passage de la ligne de la dernière porte sinon 1 seconde de pénalité.
- Appui épaule/sol ou hanche/sol = 1 seconde de pénalité

**CHAMPIONNAT DE FRANCE DES MONITEURS ESF
CHALLENGE NATIONAL**

REGLEMENT SKI NORDIQUE 2026

I – Préambule

Dans le but de maintenir à leur plus haut niveau les qualités techniques et la valeur sportive des monitrices et des moniteurs, le Syndicat National des Moniteurs du Ski Français organise à la fin de chaque saison d’hiver une grande manifestation sportive comportant des épreuves alpines et nordiques. Se déroulant au cours d’une même semaine, cet ensemble de rencontres prend l’appellation de : CHAMPIONNAT DE FRANCE DES MONITEURS ESF / CHALLENGE NATIONAL.

Ce challenge national de ski nordique de fond comporte une épreuve courue en deux manches.

- la première courue sous forme de prologue - contre la montre.
- la seconde courue sous forme de poursuite.

La technique de course pour la première et la seconde manche sera la technique de patinage. Elle sera confirmée par le comité de course la veille de la première épreuve en fonction des conditions nivo-météorologiques. Le comité de course peut modifier les techniques de courses si les conditions d’enneigement le nécessitent.

De même, le comité de course décidera du nombre de poules qui seront courues pour chacune des catégories en fonction de l’effectif de chacune d’elles.

Les deux manches pourront être courues dans la même technique, (patinage ou classique) ou panachée suivant les conditions de neige.

Dans les deux cas le matériel doit être conforme à la technique utilisée, notamment lorsque la course est réalisée en technique classique, les skis, les bâtons et les chaussures sont ceux qui sont dédié à cette technique spécifique.

Si le parcours est réalisé en technique classique, il devra comprendre une à deux zones matérialisées sur lesquelles le pas alternatif ou le ciseau sont obligatoires.

Ces deux manches donnent lieu à :

- Un classement « scratch » individuel par catégorie Dames, vétérans et Seniors (voir détail article V.5)
- Deux classements par équipe pour le challenge ESF :
 - le premier intitulé « **Challenge ESF** » classant les ESF en prenant en compte les deux meilleurs temps toutes catégories confondues
 - le second intitulé « **Trophée ESF mixte** » classant les E.S.F. en prenant en compte les trois meilleurs temps réalisés par : une dame, un senior homme ou VH1 ou VH2, et un VH3 ou VH4 ou VH5.

II – REGLEMENT COMMUN APPLICABLE A TOUTES LES EPREUVES

Article 1

Au moment de leur inscription à l'une ou à l'autre des épreuves désignées ci-dessus les moniteurs doivent remplir les conditions suivantes :

- Avoir régulièrement enseigné dans le cadre d'une Ecole du Ski Français ou d'un Centre d'Enseignement pendant la saison en cours.
- Etre en possession de la carte d'adhérent au SNMSF et avoir procédé au règlement des cotisations afférentes avant le 1^{er} février de l'année en cours (**cartes stagiaires valables**).
- Ne pas faire partie d'une équipe nationale ou de l'un des groupes représentant la France à titre civil ou militaire (ski de fond ou biathlon).
- Ne pas avoir été sélectionné en équipe nationale sur une course internationale au cours de la saison.

Ne pourront participer au Challenge des Moniteurs de la saison en cours :

- les athlètes membres des Equipes de France (liste parue en juin de chaque année et transmise par la FFS).
- les athlètes non-membres des Equipes de France mais bénéficiant de l'intégralité des stages de préparation avec les Equipes de France (liste parue en juin de chaque année et transmise par la FFS).
- Les athlètes non-membres des Equipes de France ayant participé à une épreuve de Coupe du Monde de la saison en cours ; en ce qui concerne ce dernier critère, sur demande expresse de l'ESF concernée, des cas particuliers pourront éventuellement être étudiés par le service technique du SNMSF en relation avec la FFS.

Par contre

- les moniteurs titulaires d'un B.E. 1^{er} degré alpin ou fond et **les stagiaires non aspirants** pourront participer aux épreuves du challenge mais ils n'auront pas l'agrément pour ouvrir les tests de performance
- les aspirants-moniteurs pourront participer aux épreuves du challenge et obtenir la qualification d'ouvreur du test Nordi-cross.

Toutefois, pour relever le prestige des rencontres appelées à se dérouler dans le cadre de la semaine du CHAMPIONNAT DE FRANCE DES MONITEURS ESF/CHALLENGE NATIONAL, les membres des Equipes Nationales feront un tour d'honneur en ouverture des épreuves du challenge national.

Article 2

Les entraîneurs des Equipes Nationales et étrangères, les entraîneurs exerçant dans les comités régionaux à titre permanent, régulièrement inscrits dans une Ecole du Ski Français et remplissant les conditions énoncées à l'article 1, peuvent participer aux épreuves.

Article 3

Sur le plan technique, toutes les épreuves seront organisées en application des règlements FFS.

Article 4

Pour l'ensemble des épreuves de ski nordique les inscriptions et les résultats se feront en tenant compte des catégories suivantes :

Seniors dames	: jusqu'à 29 ans inclus
Dames 1	: de 30 à 34 ans (avoir 30 ans dans l'année en cours)
Dames 2	: de 35 à 39 ans (avoir 35 ans dans l'année en cours)
Dames 3	: 40 ans et plus (avoir 40 ans dans l'année en cours)

Seniors hommes	: jusqu'à 34 ans inclus
Vétérans hommes 1	: de 35 à 39 ans (avoir 35 ans dans l'année en cours)
Vétérans hommes 2	: de 40 à 44 ans (avoir 40 ans dans l'année en cours)
Vétérans hommes 3	: de 45 à 49 ans (avoir 45 ans dans l'année en cours)
Vétérans hommes 4	: de 50 à 54 ans (avoir 50 ans dans l'année en cours)
Vétérans hommes 5	: 55 ans et plus (avoir 55 ans dans l'année en cours)

III REGLEMENT SPECIAL POUR LA PARTICIPATION DE MONITEURS ETRANGERS

Les moniteurs étrangers enseignant à titre permanent dans les Ecoles du Ski Français, peuvent participer aux épreuves du challenge et courent pour l'ESF dans lesquelles ils sont inscrits. Leur cas est donc assimilé à celui des moniteurs français. Les moniteurs devront être titulaires du B.E.E.S. 1^{er} degré ou d'une équivalence reconnue à celui-ci.

IV QUALIFICATION OUVREUR DU TEST NORDI-CROSS

Elle est attribuée d'après le résultat obtenu au classement « scratch » du « challenge ESF ». Le barème fera l'objet d'une annexe qui sera communiquée aux ESF par voie de circulaire.

V REGLEMENT PARTICULIER DES EPREUVES DE SKI NORDIQUE

Article 1

Les inscriptions sont effectuées par les directeurs ou responsables en utilisant le formulaire spécial qui est envoyé par voie de circulaire. Ces inscriptions doivent parvenir à la Direction Technique du SNMSF un mois avant le début des épreuves.

Article 2

Le classement final est obtenu à l'issue de deux manches qui se déroulent conformément à ce qui est énoncé en préambule et à l'article 5 ci-après

Article 3

1^{ère} manche

Les départs sont donnés dans l'ordre suivant :

- 1 – Dames
- 2 – VH5, VH4 et VH3
- 4 – Seniors, VH1 et VH2 répartis en plusieurs groupes de niveau

Les groupes sont déterminés en fonction des points OPEN, des points FFS et du classement au challenge national de l'année précédente.

Les dossards sont attribués par tirage au sort en fonction des groupes. Le jury de course statue sur les cas particuliers.

Article 4

Départ 2^{ème} manche

- 1 – En ouverture : Membres des Equipes de France
- 2 – Dames (en fonction du classement obtenu à la 1^{ère} manche)
- 3 – VH3, VH4, VH5 (en fonction du classement obtenu à la 1^{ère} manche)
- 4 – Seniors, VH1, VH2 (en fonction du classement obtenu à la 1^{ère} manche)

Article 5

A l'issue des deux manches un classement est établi comme suit :

- 1 – scratch dames (x 4) + la 1^{ère} par catégorie (D1, D2, D3) si pas parmi les 3 premières au scratch
- 3 – scratch VH3, VH4, VH5 (x 4) + le 1er par catégorie si pas parmi les 3 premiers au scratch
- 2 – scratch seniors VH1 et VH2 (x 4) + le 1er par catégorie si pas parmi les 3 premiers au scratch

Le meilleur stagiaire H et D seront également récompensés

ainsi que deux classements par ESF :

- Classement du « **Challenge ESF** »
Addition des deux meilleurs temps d'une même école des catégories SH, VH1 et VH2 confondues au classement scratch.
- Classement du « **Trophée ESF mixte** »
Addition des trois meilleurs temps réalisés par la meilleure dame, le meilleur (senior, VH1 ou VH2) hommes et du meilleur VH3, VH4 ou VH5 d'une même école au classement scratch.

Saison 2025 / 2026

**ANNEXE AU REGLEMENT DU
CHALLENGE DES MONITEURS E.S.F.**

**Règlement particulier épreuve *FREESTYLE*
*BIG AIR OU SLOPESTYLE****

*Le choix du format de l'épreuve : big air ou slopestyle se décide en fonction du lieu de l'événement. Celui-ci est validé par le SNMSF en concertation avec les esf organisatrices et la station accueillant la compétition

CONDITIONS PARTICULIERES DE PARTICIPATION

Tout moniteur ou toute monitrice ayant participé dans la saison en cours à une Coupe du Monde de snowboard/ski de freestyle ne pourra pas participer aux épreuves du Challenge de cette même saison.

Article 1 :

Epreuve organisée dans le cadre du Challenge National des Moniteurs, nommée « Big Air » (BA) ou « Slopestyle » (SBS) SNOWBOARD et SKI en référence au règlement de la FFS.

Cette épreuve est ouverte aux moniteurs diplômés, aux aspirants et aux stagiaires non aspirants.

Article 2 :

Slopestyle :

Il s'agit d'un parcours aménagé qui comprendra si possible et selon l'enneigement un enchaînement de modules en neige (type table, step up...) et de modules mixtes (type rails, box...). Cette épreuve est notée par des juges (minimum 2 juges).

Big Air :

Il s'agit d'un parcours aménagé qui comprend une prise d'élan, deux tremplins (kicks ou kickers) de différentes hauteurs, d'un plat (table) et d'une réception et de modules. Cette épreuve est notée par deux juges.

Le port du casque est obligatoire.

Le casque doit être homologué aux normes FIS (CEE 1077 ou US 2040, ASTM 2040).

Une protection dorsale et un short rembourré (crash pad) sont fortement conseillés.

Il revient à chaque moniteur d'être en conformité avec le règlement.

Différentes catégories

Catégorie DAMES SNOWBOARD
Catégorie DAMES SKI
Catégorie HOMMES SNOWBOARD
Catégorie HOMMES SKI

Article 3 :

Principe de l'épreuve :

- Il s'agit d'une épreuve individuelle en deux manches « runs » notée par des juges (minimum 2 juges).
- Ces deux manches « runs » donne accès à :
 - une super finale individuelle DAMES Snowboard
 - une super finale individuelle HOMMES Snowboard
 - une super finale individuelle DAMES Ski
 - une super finale individuelle HOMMES Ski

Article 4 :

Déroulement de l'épreuve :

- Elle se déroulera dans le parcours de Big Air ou Slopestyle sous la forme de deux passages dans le parcours. Les X meilleurs (voir article 5) seront qualifiés pour la super finale.
- Un temps d'entraînement par catégorie (ou heat) sera aménagé.
- Les dossards seront attribués par catégorie, en alternance, ex : snowboard dossards impairs, ski dossards pairs.
- Il y aura 2 groupes de juges, un pour les skieur/euses, un autre pour les snowboarders/euses.
- L'attribution des dossards se fera par tirage au sort à la mêlée, les dames puis les hommes.
- A l'issue des deux premières manches, une liste de départ pour la super finale sera établie par catégorie et par ordre inversé des résultats des deux premières manches (le dernier qualifié partira premier, etc.).
- Le meilleur score des deux premières manches « runs » peut-être retenu pour le classement final.
- Le jury prend en compte l'évolution du manteau neigeux au cours de la journée pour adapter au mieux les créneaux horaires des deux manches et de la super finale.

Super Finales individuelle Dames et Hommes, ski et snowboard :

Sont retenus/es pour la manche de super finale :

- Les 10 meilleurs/es par discipline : ski/snowboard et par genre femmes/hommes.
- En cas d'ex æquo en qualification à la dernière place des qualifiés, les ex æquo seront qualifiés.
- Un temps d'entraînement sera aménagé (minimum 30 minutes).
- Les dossards des finales sont attribués par catégorie et dans l'ordre inverse des résultats à l'issue des deux premières manches.
- Pour chaque catégorie, la super finale se déroulera en 1 manche.
- Le meilleur score des 3 manches sera pris en compte pour établir le résultat final.

Article 6 :

Méthode de Jugement :

La notation se fait sur l'impression générale prenant en compte les éléments suivants : composition du run, choix de la ligne (quand c'est possible), utilisation du/des module/s.

Critères de jugement :

Il y a 3 principaux critères d'évaluation :

- Difficulté de la figure.
- Exécution de la figure : le déclenchement et la réception sont pris en compte
- Amplitude : les chutes sont considérées comme faisant partie du saut et sont prises en compte dans la note.

Classement :

A l'issue de ces finales, il sera établi :

- un classement individuel Dames ski
- un classement individuel Dames snowboard
- un classement individuel Hommes ski
- un classement individuel Hommes snowboard

Pour les non-finalistes, la liste officielle de résultats des deux premières manches déterminera le classement final.

Saison 2025 / 2026

ANNEXE AU REGLEMENT DU CHALLENGE DES MONITEURS E.S.F.

Règlement particulier *SKIERCROSS*

Article 1 :

Epreuve organisée dans le cadre des épreuves officielles du Challenge National des Moniteurs, nommée : Skiercross (**épreuve ouverte aux aspirants et diplômés**).
Tout moniteur ou toute monitrice ayant participé dans la saison en cours à une Coupe du Monde de skiercross ne pourra pas participer aux épreuves du Challenge de cette même saison.

Article 2 :

Il s'agit d'un parcours technique aménagé d'environ 150 mètres de dénivelée qui comprendra si possible et selon l'enneigement : virages relevés, tables, hoops, bosses, etc...

Différentes catégories

Catégorie DAMES
Catégorie HOMMES

Article 3 :

Principe de l'épreuve :

DEPART

Des portes de départ avec ouverture simultanée pour 4 coureurs doivent être utilisées.
Le « starter » ouvrira les portes et/ou donnera le signal dans les 5 secondes après avoir fait l'annonce suivante :

« coureurs prêts » « attention ! 5 secondes »

DISQUALIFICATION

Un coureur est disqualifié si :

- il fait une obstruction volontaire à un autre coureur (par lui-même ou son matériel) ;
- il fait une action volontaire des membres supérieurs de pousser ou tirer un autre compétiteur ;
- il ne passe pas correctement toutes les portes du parcours.

La décision de disqualifier un coureur ne peut être prise que par les juges situés le long du parcours ou par un membre du jury.

EQUIPEMENT ET SECURITE

Il revient à chaque moniteur d'être en conformité avec le règlement.

Le port du casque est obligatoire.

Le casque doit être homologué aux normes FIS (EN 1077 A et/ou ASTM 2040).

Le port de la protection dorsale est obligatoire.

Les séances d'entraînement sont obligatoires.

Il n'y a pas d'ordre de départ spécifique pour les entraînements.

Les dossards doivent être portés pendant toute la durée des entraînements.

Les départs des entraînements peuvent être effectués de 1 à 4 compétiteurs (ceci sera annoncé par le jury de course).

Article 4 :

Déroulement de l'épreuve de qualification :

- Elle se déroulera dans le parcours du Skiercross sous la forme d'un passage d'un ou de deux coureurs (avec 2 coureurs, le départ devra être simultané dans 2 portes séparées) avec un chronométrage individuel.
- Les 8, 16, 32 ou 64 meilleurs chronos seront qualifiés pour une finale à 4 (au choix de l'organisateur et selon le nombre de participants).
- En cas d'ex-aequo en qualification à la dernière place des qualifiés (16 si finale à 16 ; 32 si finale à 32...), les compétiteurs seront départagés par rapport au temps au 1000^{ème}. Dans le cas où il ne serait pas possible de disposer du 1000^{ème}, le compétiteur ayant le dossard le plus élevé sera qualifié.
- L'attribution des dossards se fera par tirage au sort à la mêlée.

Article 5 :

FINALES

Les finales sont organisées en « KO système ».

Les dossards des finales sont attribués en fonction des résultats de la qualification. Le meilleur temps prend le dossard 1, le 2^{ème} temps le 2, etc...

Les compétiteurs devront porter une marque de couleur différente afin d'être reconnus lors de la finale (brassards ou coiffes ou dossards).

Les qualifiés sont répartis dans le tableau de finale par rapport au temps des qualifications. Le choix du couloir de départ dans chaque manche se fait par rapport à la place obtenue lors des qualifications. Le dossard le moins élevé choisi son couloir puis le 2^{ème}, puis le 3^{ème}, le 4^{ème} prend le couloir restant et ce jusqu'à la dernière manche.

Exemple de tableau pour 32 coureurs qualifiés

**Manche N°
Dossard**

1	1	16	24	32
2	8	9	17	25
3	6	11	19	27
4	4	13	21	29
5	3	14	22	30
6	5	12	20	28
7	7	10	18	26
8	2	15	23	31

Exemple de tableau pour 16 coureurs qualifiés

**Manche N°
Dossard**

1	1	8	12	16
2	4	5	9	13
3	3	6	10	14
4	2	7	11	15

Les 2 coureurs qui franchissent l'arrivée en premier sont qualifiés pour le tour suivant.

CLASSEMENT

A l'issue de ces finales, il sera établi :

- un classement individuel dames
- un classement individuel hommes

Pour les non-finalistes, la liste officielle de résultats des qualifications déterminera le classement final.

Après chaque manche, les compétiteurs non qualifiés seront classés par tour en fonction de leur temps de qualification.

Le résultat des 8 premiers compétiteurs sera déterminé par la petite finale (places 5 à 8) et la finale (places 1 à 4).

Saison 2025/2026

ANNEXE AU REGLEMENT DU CHALLENGE DES MONITEURS E.S.F.

Règlement particulier *SNOWBOARDCROSS*

CONDITIONS PARTICULIERES DE PARTICIPATION

Tout moniteur ou toute monitrice ayant participé dans la saison en cours à une Coupe du Monde de snowboardcross ne pourra pas participer aux épreuves du Challenge lors de cette même saison.

Article 1 :

Epreuve organisée dans le cadre du Challenge National des Moniteurs, nommée Snowboardcross selon le règlement de la F.F.S. (épreuve ouverte aux aspirants et diplômés).

Article 2 :

Il s'agit d'un parcours technique aménagé d'environ 120 à 160 mètres de dénivelée qui comprendra si possible et selon l'enneigement : virages relevés, tables, whoops, bosses, etc...

Différentes catégories

- Catégorie DAMES I - 30 ans et plus
- Catégorie SENIORS DAMES - jusqu'à 29 ans inclus

- Catégorie VETERANS IV - 50 ans et plus
- Catégorie VETERANS III - 45 ans à 49 ans
- Catégorie VETERANS II - 40 ans à 44 ans
- Catégorie VETERANS I - 35 ans à 39 ans

- Catégorie SENIORS HOMMES - jusqu'à 34 ans inclus

Article 3 :

- Le/la compétiteur/trice souhaitant participer à l'épreuve de qualification du challenge des moniteurs en snowboard, doit effectuer une ou des épreuves du circuit esf bank slalom/boarder tour 2026.
 - Sur justification argumentée et validée par la direction technique du SNMSF, les finalistes hommes et dames des précédentes éditions du snowboardcross du challenge des moniteurs pourront participer à l'épreuve de qualification du challenge 2026 en snowboard.

- Le meilleur total de points obtenu par un concurrent sur l'une de ces épreuves sera retenu pour participer à l'épreuve de qualification du challenge des moniteurs. La liste des moniteurs sélectionnés pour cette épreuve sera communiquée aux ESF au plus tard le 03 avril 2026.
- Les 32 qualifiés pour la finale de snowboardcross hommes et les 8 dames qualifiées pour la finale snowboardcross dames du challenge 2024 sont d'ores et déjà présélectionnés afin de participer épreuve de qualification de snowboardcross du challenge 2026.

Principe de l'épreuve individuelle hommes :

- Il s'agit d'une épreuve de qualification individuelle hommes (Time trial), les vétérans et les dames voulant participer à la finale individuelle hommes pourront s'inscrire à l'épreuve de qualification individuelle hommes, si toutefois ils ont été sélectionnés à la suite de leur participation à une/des épreuves du circuit esf bank slalom/boarder tour 2026.
- Cette épreuve de qualification donne accès à :
 - la finale individuelle hommes ;
 - la finale par équipe hommes.

Article 4 :

Déroulement de l'épreuve de qualification :

- Elle se déroule en snowboardcross sous la forme d'un passage d'un coureur avec un chronométrage individuel.
- Les dames et les vétérans participant à cette qualification seront tirés au sort dans les mêmes conditions que les séniors.
- L'attribution des dossards se fera par tirage au sort à la mêlée.

A l'issue des épreuves de qualification il sera établi :

- Un classement individuel hommes ;
- Un classement par ESF hommes comprenant les 3 meilleurs temps réalisés. Les équipes mixtes seront classées avec les hommes.

Article 5 :

1. Finales individuelles

1.1. Finale individuelle vétérans et dames :

- Tous les vétérans et dames inscrits pourront participer à cette finale. Cette finale se déroulera indépendamment de la finale individuelle hommes. Cette épreuve ne nécessite pas de se qualifier préalablement via une épreuve du circuit esf bank slalom/boarder tour 2026.
- L'ordre de départ se fera selon les catégories dames puis hommes (D1, SD, VH4, VH3, VH2, VH1).

A l'issue de cette finale il sera établi :

- Un classement individuel dames 1, vétérans hommes 4, vétérans hommes 3, vétérans hommes 2 et vétérans hommes 1.
- Les 8 meilleures dames (sénior et dames 1) au scratch se départageront sur une finale en KO système, les suivantes seront classées selon les résultats du chrono individuel. Cette finale aura lieu en même temps que celle des hommes.
- Un classement ESF dames, toutes catégories confondues, comprenant les deux meilleurs temps réalisés.

1.2. Finale individuelle hommes :

- Sont retenus :
 - les 32 meilleurs temps toutes catégories confondues.
 - En cas d'ex-aequo en qualification à la dernière place des qualifiés (32^{ème} place), les compétiteurs seront départagés par rapport au temps au 1000^{ème}. Dans le cas où il ne serait pas possible de disposer du 1000^{ème}, le compétiteur ayant le dossard le plus élevé sera qualifié.
- Finales :
 - Les finales sont organisées en « KO système ». 32 hommes et 8 dames. Les dossards des finales sont attribués en fonction des résultats de la qualification. Le meilleur temps prend le dossard 1, le 2^{ème} temps le 2, etc...
 - Les compétiteurs devront porter une marque de couleur différente afin d'être reconnus lors de la finale (brassards ou coiffes ou dossards).
 - Les qualifiés sont répartis dans le tableau de finale par rapport au temps des qualifications. Le choix du couloir de départ dans chaque manche se fait par rapport à la place obtenue lors des qualifications. Le dossard le moins élevé choisit son couloir puis le 2^{ème}, puis le 3^{ème}, le 4^{ème} prend le couloir restant et ce jusqu'à la dernière manche.

Tableau pour 32 coureurs qualifiés				
Manche	N° Dossard			
1	1	16	24	32
2	8	9	17	25
3	6	11	19	27
4	4	13	21	29
5	3	14	22	30
6	5	12	20	28
7	7	10	18	26
8	2	15	23	31

- Les 2 coureurs qui franchissent l'arrivée en premier sont qualifiés pour le tour suivant.

1. Finale par équipe hommes

- Les équipes de chaque esf devront être composées des coureurs qui ont effectué les 3 meilleurs temps de leur esf lors des qualifications individuelles hommes. Une esf ne peut avoir que deux équipes qualifiées au maximum, néanmoins les équipes doivent respecter la chronologie du temps des qualifications.
- Seules les équipes composées de participants d'une même esf pourront prendre le départ et seront classées dans le classement par équipe.

➤ Ordre de départ

- Les équipes prendront le départ dans l'ordre inversé des résultats de la qualification (l'équipe qui a réalisé le meilleur temps cumulé de la qualification partira en dernier).

➤ Déroulement de l'épreuve

- Il s'agit d'une épreuve, en une seule manche, chronométrée par équipe de la même esf (une seule équipe dans le parcours).
- Le coureur qui déclenche le portillon de départ doit être le premier de l'équipe qui sort du start (si ce n'est pas le cas, l'équipe sera disqualifiée). Les coéquipiers suivent et le dernier coureur qui franchit l'arrivée stoppe le chronomètre.

2. Classement

A l'issue de ces finales, il sera établi :

- Un classement par ESF hommes ;
- Un classement individuel hommes.
- Pour les non-finalistes, la liste officielle de résultats des qualifications déterminera le classement final.

Après chaque manche, les compétiteurs non qualifiés seront classés par tour en fonction de leur temps de qualification.

Le résultat des 8 premiers compétiteurs sera déterminé par la petite finale (places 5 à 8) et la finale (places 1 à 4).

Article 6 :

- *EQUIPEMENT ET SECURITE : Il revient à chaque moniteur d'être en conformité avec le règlement.*
- **Le port du casque est obligatoire.** Le casque doit être homologué aux normes FIS (CEE 1077 ou US 2040, ASTM 2040).
- **Dorsales et shorts de protections sont fortement conseillés.**
- **Dorsale obligatoire lors des runs à plusieurs**
- Les séances d'entraînement sont obligatoires pour participer aux qualifications.
- Il n'y a pas d'ordre de départ spécifique pour les entraînements.
- Les dossards doivent être portés pendant toute la durée des entraînements.
- Les départs des entraînements peuvent être effectués de 1 à 4 compétiteurs (ceci sera annoncé par le jury de course).

Saison 2025 / 2026

ANNEXE AU REGLEMENT DU CHALLENGE DES MONITEURS E.S.F.

Règlement particulier *TEAM EVENT*

Article 1 :

Epreuve ouverte aux moniteurs diplômés, aux aspirants et aux stagiaires non-aspirants.

Article 2 :

Il s'agit d'un slalom parallèle par équipes de trois représentants par ESF.

Article 3 :

Une seule équipe par ESF.

Chaque équipe doit être composée de deux hommes et d'une femme :

- Compétiteur A : nom de l'homme n°1
- Compétiteur B : nom de la femme
- Compétiteur C : nom de l'homme n°2

Article 4 :

Epreuve de qualification :

- Cette épreuve se déroule sous la forme d'un parcours type « slalom parallèle » chronométrée en deux manches.
Le tracé est matérialisé avec des portes de slalom géant (écart entre les portes inférieur à 13 m).
- Un seul représentant de chaque équipe sera désigné pour participer à l'épreuve de qualification.
- L'attribution des dossards pour la qualification se fera par un tirage au sort.
- La première manche dans l'ordre des dossards, et la seconde dans l'ordre inverse des dossards.

- Les 16 meilleurs au total des deux manches sont qualifiés en priorité sur le team event.
- Après avoir qualifié les 16 meilleurs temps totaux, les 8 meilleurs temps de la première manche, puis les 8 meilleurs temps de la deuxième manche seront retenus pour participer à la finale en slalom parallèle par équipe.
- Le classement de la qualification déterminera le numéro de dossard de l'équipe pour la finale :
 - 16 meilleurs temps totaux : la première équipe se verra attribué le dossard 1, la seconde équipe le dossard 2, etc...
 - 8 meilleurs temps 1^{ère} manche : la première équipe se verra attribué le dossard 17, la seconde équipe le dossard 19, etc...
 - 8 meilleurs temps 2^{nde} manche : la première équipe se verra attribué le dossard 18, la seconde équipe le dossard 20, etc...

Article 5 :

Epreuve finale du Team Event :

- Le tracé est un slalom parallèle avec un parcours rouge et un parcours bleu, avec des portes de slalom géant. L'écart entre chaque porte sera inférieur à 13 m.
- Le tableau final sera réalisé en fonction des résultats des qualifications : 32 équipes.
- Chaque équipe sera composée de trois compétiteurs : A, B, C.
- Les duels opposeront les équipes dans le même ordre, à savoir compétiteur A, puis compétiteur B, puis compétiteur C
- Le compétiteur C sera celui qui a effectué la qualification pour son équipe, sauf si la qualification a été réalisé par la femme de l'équipe. En ce cas, c'est l'équipe qui choisira le positionnement des compétiteurs hommes A et C.
- Chaque duel sera départagé à la différence de temps chronométré au millième de seconde.
- Pour chaque duel, l'équipe vainqueur marquera 1 point.
- A l'issue des 3 duels l'équipe qui marquera le plus de points sera déclarée vainqueur.
- Tous les duels se feront en manche sèche.

Article 6

Choix du tracé :

L'équipe ayant le plus petit dossard aura le choix du tracé pour le compétiteur A.
Ensuite, le compétiteur B sera dans le tracé opposé à celui du compétiteur A.
Le compétiteur C sera dans le même tracé que le compétiteur A.

Exemple :

Compétiteur A : tracé bleu	ou	Compétiteur A : tracé rouge
Compétiteur B : tracé rouge		Compétiteur B : tracé bleu
Compétiteur C : tracé bleu		Compétiteur C : tracé rouge

Article 7

Classement :

Un classement sera réalisé et les 4 meilleures équipes seront récompensées.

ANNEXE : Inscriptions challenge et Modalités d'obtention de la qualification d'ouvreur

I) Inscriptions Challenge :

- 1) Accès aux finales par catégorie et aux ¼ de finale sur inscriptions directes, comme pour les autres épreuves (Fond, Télémart, Snowboard ...), seules les ½ finales stagiaires nécessitent d'effectuer les qualifications stagiaires régionales préalablement.
- 2) Les inscriptions **à toutes les épreuves** devront être effectuées sur le backoffice du site www.esf.net avant le **03 avril 2026**.
- 3) Afin de respecter les contraintes inhérentes à l'organisation de ce type d'événement, une pénalité de 50 € sera facturée à l' **esf** d'origine pour tout moniteur absent à au moins une des épreuves auxquelles celui-ci était inscrit, ne s'étant pas justifié préalablement de manière argumentée à l'attention de l'adresse suivante : technique@snmsf.com.

II) Qualification d'ouvreur : 2 filières permettent de l'obtenir

- 1) Sur le plan national : au challenge pour les participants aux épreuves suivantes :
Finales par catégories : Finale Dames, Finales Dames 1-2-3, Finales V1, V2, V3, V4.
¼ de finale, ½ finale, Grande finale.
- 2) Sur le plan régional, en participant aux courses du « circuit **esf** », organisées par les **esf** selon le règlement défini par le service technique du SNMSF.

Voir le tableau ci-joint avec les critères d'obtention.

Règlement des courses « Circuit **esf** », comptant pour la qualification d'ouvreur :

1) Calendrier :

Chaque délégué régional est responsable de l'élaboration et de la coordination du calendrier dans sa région. Il doit le transmettre en début de saison au service technique du SNMSF qui diffusera le calendrier national à toutes les **esf**.

Le délégué doit s'assurer qu'au moins une épreuve de ce type est prévue dans chaque secteur de sa région, selon le découpage des antérieures qualifications.

2) Nature de l'épreuve :

La qualification « Ouvreur de chamois » pourra être obtenue lors d'épreuves de type : SLALOM ou SLALOM GEANT.

3) Inscriptions :

Les inscriptions aux épreuves seront effectuées par les **esf** via le back-office du site : www.clubesf.com

Les catégories sont celles du challenge.

4) Calcul du temps de base :

a) Seront au départ de chaque manche, au moins 3 coureurs figurant dans un des groupes d'ouvriers Elite, 1, 2, 3 ou 4, de la saison en cours.

b) Sur chaque manche, le meilleur d'entre eux sera retenu pour le calcul du temps de base.

Cas particulier :

Si le point a) du paragraphe 4) n'est pas respecté, l' **esf** organisatrice enverra un rapport avec les résultats à la commission technique du SNMSF qui examinera la course et décidera de sa validation.

4) Obtention de la qualification d'ouvreur

Les moniteurs diplômés alpin ou aspirants moniteurs alpin participant à ces épreuves pourront obtenir, en fonction de leurs performances, uniquement la qualification d'ouvreur des groupes suivants :

Groupe 6 (handicap 6) : Performance inférieure ou égale à 13% au-dessus du temps de base

Afin de maintenir la parité entre un résultat obtenu en slalom et un résultat obtenu en slalom géant, il a été introduit un coefficient correcteur :

Ce coefficient vaut :

- 1 pour le slalom
- 0,8 pour le slalom géant

La discipline de référence étant le slalom :

Dans le cas d'un résultat en slalom géant, le pourcentage obtenu par le coureur sera divisé par 0,8.

Exemple 1 :

Dans un slalom, le moniteur ayant un handicap de 0 réalise le meilleur temps de 50 secondes. Le temps de base est donc de 50 secondes. Un autre moniteur réalise le temps de 56 secondes. Son pourcentage sera de $100 \times (56/50 - 1) = 12 \% (< 13 \% = \text{Groupe 6})$
Il sera donc dans le Groupe 6.

Exemple 2 :

Dans un slalom géant, le moniteur ayant un handicap de 0 réalise le meilleur temps de 50 secondes. Le temps de base est donc de 50 secondes.
Un autre moniteur réalise le temps de 54.80 secondes.
- Son pourcentage sera de $100 \times (54.80/50 - 1) = 9.6$
Son pourcentage corrigé sera de $9.6/0.8 = 12 \% (< 13 \% = \text{Groupe 6})$
Il sera donc dans le Groupe 6 (avec une performance en pourcentage identique à celle de l'exemple 1).

Les moniteurs ont la possibilité de participer à plusieurs épreuves durant toute la saison. La meilleure performance sera retenue pour obtenir la qualification d'ouvreur et déterminer le groupe d'ouvreur auquel ils appartiendront.
Un réajustement supérieur à 15% sera possible en tenant compte de l'analyse des résultats de l'ensemble des épreuves de toute la saison qui sera faite par le service technique du SNMSF.

5) Ordre de départ :

1^{ère} manche : tirage au sort

Dames par catégorie (D8, D7, D6, D5, D4, D3, D2, D1, SD) suivies des Hommes par catégorie (VH8, VH7, VH6, VH5, VH4, VH3, VH2, VH1, SH).

Tous les coureurs sont tirés au sort dans leurs catégories respectives.

2^{ème} manche : ordre inversé par catégorie.

6) Résultats :

Les courses devront être transférées dans les meilleurs délais directement sur le site FTP du SNMSF.

GROUPES D'OUVREURS

Groupes Ouvreurs	Circuit ESF	¼ de Finale et Finales par catégorie Temps de base : meilleur coureur par manche	½ Finale	Grande Finale
Elite Handicap 0				Total 2 manches : du 1 ^{er} au 15 ^{ème} Total manche : 1 ^{er} au 5 ^{ème}
1 Handicap 1			Les 10 premiers de chaque manche	Total 2 manches : du 16 ^{ème} au 30 ^{ème} Total manche : 6 ^{ème} au 15 ^{ème}
2 Handicap 2				Total 2 manches : du 31 ^{ème} au 50 ^{ème} Total manche : 16 ^{ème} au 25 ^{ème}
3 Handicap 3				Total 2 manches : du 51 ^{ème} au 122 ^{ème} Total manche : 26 ^{ème} à 50 ^{ème}
4 Handicap 4			Tous les participants (hormis les 10 premiers)	
6* Handicap 6	Performance inférieure ou égale à 13% au-dessus du temps de base	Performance inférieure ou égale à 13% au-dessus du temps de base		

*le seuil fixé à 13% pourra être revu chaque année par la commission technique du SNMSF.